

LA ROCHELLE

Piétonniser le cœur de ville ? « C'est le sens de l'histoire »

Si la Ville y procède ponctuellement – comme les mercredis et samedis précédant Noël – la question de sa généralisation est bel et bien sur la table

Thomas Mankowski
t.mankowski@sudouest.fr

Samedi, le cœur (de ville) de La Rochelle s'est offert aux piétons. Ce sera à nouveau le cas les deux prochains mercredis puis à nouveau samedi 18 décembre. La voie de la piétonnisation avait déjà été empruntée l'an dernier, ainsi que les deux derniers étés. Autant d'expériences qui ont permis de mesurer l'intérêt d'une sanctuarisation de l'hypercentre : dans ces périodes de forte fréquentation, il faut avoir envie de s'aventurer dans les rues du La Rochelle historique pour s'y garer. Ou un brin d'inconscience.

Les occasions de piétonniser se multipliant, la question finit par s'imposer : n'est-ce qu'une question de temps avant que l'on écarte une fois pour toutes les voitures du noyau urbain ?

« Regardez rue Saint-Yon : même en semaine, les gens marchent sur la route »

Pour l'adjointe en charge de l'attractivité du centre, Marie Nédellec, « c'est le sens de l'histoire ». « Regardez rue Saint-Yon : même en semaine, les gens marchent sur la route. »

Un groupe de travail s'est constitué en mairie pour étudier la question. Selon une enquête portée par la Ville en 2020 à l'issue de la phase d'expérimentation, 70 % des commerçants qui ont répondu se déclarent favorables à une piétonnisation. Du côté des riverains, ils sont 87 %. Sans surprise et pour des raisons qui s'entendent, ce sont les professionnels de la logistique qui



Samedi 11 décembre, dans le cadre des fêtes de fin d'année, l'hypercentre était piéton. Ici la rue des Merciers, bondée. JEAN-CHRISTOPHE SOUNALET / « SUD OUEST »

émettent le plus de réserves. « On a été agréablement surpris, on n'aurait pas eu les mêmes résultats il y a cinq ans », observe l'élu. D'autant que de nombreux jalons sont déjà posés. Les rues ayant franchi le Rubicond sont déjà nombreuses : Saint-Jean-du-Pérot, Gargoulleau, Saint-Nicolas, Gambetta, une partie des quais, etc.

Bon pour le commerce

L'adjointe au maire y voit un moyen de doper l'attractivité commerciale du centre : « Toutes les villes qui ont piétonnisé s'y sont retrouvées économiquement. Un cœur de ville apaisé est davantage propice à la flânerie et à la consommation. » Elle en veut pour preuve la rue du Temple, identifiée comme la première voie piétonne de La Rochelle (pas la première de France, contrairement à ce qu'aime croire le récit local ; ce titre re-

vient à la rue du Gros-Horloge à Rouen), qui se trouve aussi être celle où les prix des baux commerciaux sont les plus élevés. Pour la Ville, il faut emprunter cette direction mais faire preuve de méthode, en particulier sur la délicate question de l'accessibilité et du stationnement.

« Ce samedi, à 10 heures, on ne pouvait plus se garer à Verdun et à Saint-Nicolas. Sur le fond, la piétonnisation est une bonne chose. Mais sans moyens complémentaires, ce n'est pas possible », insiste le président du City Club, l'association des commerçants (200 adhérents). Pour Jean Huet, la bascule ne saurait s'envisager sans un accroissement de la capacité de stationnement alentour. Les services de la Ville s'appliquent à identifier des poches pouvant compenser les places susceptibles d'être perdues.

La majorité municipale a bon

CE QU'ILS EN DISENT

« Ponctuellement, très bien. Mais pas tout le temps », plaide un couple de retraités rétais. Ils ont attendu « on ne sait pas combien de temps » avant de pouvoir entrer dans le parking Verdun samedi midi. « Il faut penser à ceux qui physiquement n'ont pas la capacité de se garer loin. » Autre rue, autre profil, autre génération : Valentin, jeune père de famille habitant la Genette, s'y dit favorable à 200 %. « C'est sympa, convivial, on peut traverser la route pour aller de boutique en boutique sans se questionner. »

espoir de renforcer la piétonnisation d'ici la fin du mandat. La rue Saint-Yon, dont il est prévu la réfection dans l'esprit de la rue Gambetta, pourrait ouvrir la voie. Somme toute logique, sa voisine, Mercier, suivrait.